

# Collège Les coudriers



## Quelques éléments pour les futurs parents de 6ème

02/06/2023

*M Corre, Principal*

# L'inscription



- Les écoles vous remettent le dossier d'inscription courant juin, et nous le retournent ensuite. Pour les élèves hors secteur, un dossier sera envoyé mi juin.
- Nous rencontrons les professeurs des écoles de vos enfants pour composer les classes et prendre connaissances des PAI/PAP/PPS/PPRE.
- **Les modalités de rentrée et la liste des fournitures scolaires seront affichées sur le tableau à l'entrée du collège, et sur le site internet du collège (vous y trouverez également cette présentation).**

# La rentrée : le lundi 4 septembre 2023



- Une rentrée en 2 temps pour plus de tranquillité
  - uniquement les 6èmes le matin à 8h35 : appel, prise en charge PP (petit déjeuner, visite, edt, règlement intérieur, livres, objectifs) et repas à 12h30.
  - toutes les classes à 14h00, les 6èmes restent avec le PP et terminent tous à 16h ce jour là.
- Les 6èmes sont guidés à leur car par la vie scolaire le soir.

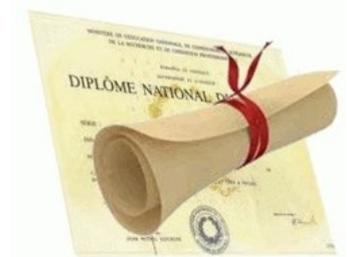


*Attention : l'inscription gratuite... mais obligatoire pour le car (à partir de la mi juin) sur <http://www.trans80.fr/les-transports-scolaire.html>*

*Horaires arrêts de car en mairie ou sur ce site fin août*

# Quelques chiffres

- Près de 600 élèves, 21 classes, 5 sixièmes, 28 élèves par classe, près de 560 repas tous les midis (sauf mercredi).
- Des résultats excellents, plus de 95 % de réussite en moyenne au brevet, plus de 15% des élèves présentent leur oral de brevet en anglais, allemand ou espagnol.



# Comment aider son enfant

- Faire le cartable avec son enfant tous les soirs.
- Regarder le carnet de correspondance tous les soirs et signer les mots si besoin.



- Vérifier que les devoirs sont faits et les leçons apprises.



- Echanger avec son enfant sur les activités.

- Vérifier que le compte cantine est approvisionné. Paiement par carte bancaire en ligne possible dès la rentrée. Attention DP/Externe.



# Les outils

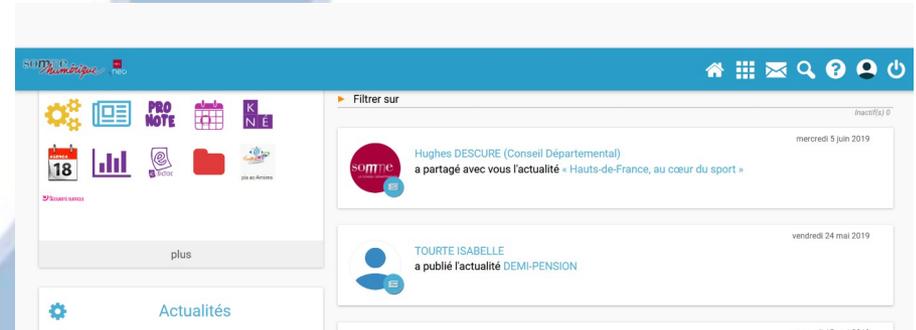
- **L'ENT**

*permet l'accès à :*

pronote (emploi du temps, devoirs, absences, retards, punitions, notes, bulletins), actualités du collège, solde de cantine et approvisionnement.

- **Le carnet de correspondance**

- **... le téléphone.**



# Réseaux sociaux

- Vigilance : vecteur privilégié du harcèlement – fait partie de la sphère privée, le collège n'a pas accès... la famille doit veiller.

*Réseaux sociaux interdits avant 13 ans >>> YouTube, Snapchat, Instagram, TikTok, Twitch, Twitter, Facebook*

*On peut regarder des vidéos YouTube et Tik Tok avant 13 ans, mais il faut avoir 13 ans pour se créer un compte et avoir le droit de publier une vidéo, même si on a l'accord de ses parents.*

*Réseaux sociaux interdits avant 16 ans >>> WhatsApp*

- Le téléphone portable n'est pas indispensable : si besoin, le collège appelle pour l'élève